



Probleme autorite entre moi et mon ex compagne

Par **stephane**, le **12/05/2010** à **13:55**

Bonjour,

je desire savoir comment faire et quel risque sont encouru car ma fille de 14 ans vis chez sa mere et depuis quelques temps ma fille part toute seul en train chez une copine quelle a connu sur internet pour le week end. a plusieurs reprise j'ai dit a sa mere et a elle que je n'etait pas d'accord car elle est trop jeune mais sa mere passe outre mon autorite. si il arrive un probleme lors de ces week end est ce que ma responsabilite est engagé et puige faire quelque chose

Par **kindermaxi**, le **12/05/2010** à **15:10**

Bonjour Stéphane,

Je suppose que ne sont concernés que les week-ends où votre fille est chez sa mère. Donc la mère a le droit de faire comme bon lui semble en effet.

Vous avez tous les deux l'autorité parentale, donc la votre n'est pas plus importante que celle de la mère, ce qui lui permet en effet de "passer outre votre autorité".

Je pense que la mère a du prendre ses précautions en ayant toutes les coordonnées chez qui votre fille va se rendre.

Si vous êtes vraiment très soucieux et que vous ne pouvez pas joindre votre fille pendant ce week-end, vous avez le droit de lui offrir un portable.

La seule chose que vous pourriez faire, si telle est le désir de votre fille, c'est d'en demander la garde, en la faisant auditionner par le juge assistée d'un avocat d'enfant.

Bonne journée.